

VOLUME HORAIRE DU **MASTER 1 MOSS**

PROGRAMME DU M1 MOSS FI-FC		H	ECTS	TOT H	TOT ECTS
S1					30
UE Management stratégique et prospectif				80	13
	Prospective	IRTS-16	3		
	Stratégie d'entreprise	P 13- 16	3		
	Management des RH	IRTS-16	3		
	Management de projet	IRTS-16	2		
	Marketing	P 13-16	2		
UE Management comptable et financier				88	8
	Comptabilité générale	IRTS-20	2		
	Comptabilité des associations	IRTS-16	1		
	Comptabilité hospitalière	P 13-16	2		
	Gestion financière	P 13-16	1		
	Contrôle de gestion	IRTS-20	2		
UE Management social				44	9
	Management du développement	IRTS-12	3		
	Psychosociologie	IRTS-16	3		
	Economie et management des questions sociales	IRTS-16	3		
S2					30
UE Institutionnalisation des ESMS				48	9
	Droit des ESMS	IRTS-16	3		
	Connaissance des ESMS	IRTS-16	3		
	Santé publique	P 13-16	3		
UE Initiation à la recherche et professionnalisation				72	21
	Introduction à la recherche : Mohamed et AB	IRTS-20	3		
	Communication et techniques d'expression	IRTS-16	3		
	Anglais	IRTS-12	2		
	Informatique	P 13-12	2		
	Projet de mémoire	P 13 - 8	6		
	Rapport d'activité/de stage	4	5		
TOTAL			332	60	332
				332	60

VOLUME HORAIRE DU MASTER 2 MOSS

PROGRAMME DU M2 MOSS FI-FC		H	ECTS	TOT H	TOT ECTS
S1					30
	UE Environnement managérial des ESMS			72	13
	Théorie des organisations	IRTS - 12	2		
	Prospective des ESS	IRTS -20	4		
	Stratégie des ESS	P 13-16	3		
	Ethique organisationnelle	P 13 -8	2		
	Management de la qualité, évaluation et certification	IRTS-16	2		
	UE Environnement comptable et financier des ESMS			44	7
	Audit et conseil	IRTS-16	3		
	Comptabilité analytique des ESMS	IRTS-12	2		
	Gestion budgétaire	IRTS-16	2		
	UE Environnement juridique, économique et social des ESMS			68	10
	Politique sanitaire et sociale	IRTS-12	2		
	Droit des associations	IRTS-12	2		
	Economie de la santé	P 13-16	2		
	Systèmes sanitaires et sociaux européens comparés	IRTS-12	2		
	Relations partenaires sociaux et structures de soins	IRTS-16	2		
S2					30
	UE Direction des ESMS			80	12
	Fonction de directeur	IRTS-16	3		
	Entrepreneuriat social	P 13-16	3		
	Gérontologie	P 13-16	2		
	Hygiène, sécurité et logistique	IRTS-16	2		
	Population de soignants et structures de soins	IRTS -16	2		
	UE Méthodologie de recherche et professionnalisation			68	18
	Méthodologie de la recherche	P 13-20	3		
	Projet professionnel	P 13 ou IRTS -10	2		
	Anglais des affaires	IRTS-12	1		
	Informatique (numérisation et digitalisation)	P 13-12	1		
	Mémoire	P 13-10	6		
	Rapport d'activité/de stage	4	5		
TOTAL		332	60	332	60

100 h Université Sorbonne Paris Nord

Rapport de stage / Rapport d'activité

*** Pour les étudiants de la Formation initiale** : un stage et un rapport de stage

Un stage de 8 semaines (280 heures) en Master 1 et un stage de 10 semaines (350 heures) en Master 2 sont obligatoires.

Ces stages doivent s'effectuer dans le secteur couvert par le Master MOSS (Organisations sanitaires et sociales) à compter du mois d'avril. Il devrait compléter la formation prodiguée lors des cours théoriques du Master MOSS et confronte les étudiants aux réalités et difficultés professionnelles.

Ce stage donne lieu à un rapport écrit et une soutenance orale. Le document écrit et la présentation orale sont évalués par un jury mixte d'universitaires et de professionnels du secteur sanitaire et social.

*** Pour les stagiaires de la Formation continue** : un rapport d'activité

Ces stagiaires sont déjà sur le terrain du le secteur sanitaire et social. Le Master se doit de leur apporter les outils de lecture théoriques de leur activités pratiques.

Il leur est demandé de rédiger un rapport d'activité dont le volume de travail personnel est estimé à 350 heures en Master 1 et 350 heures en Master 2.

Ce rapport d'activité s'appuie sur le modèle de construction des scénarios d'évolution (modèle Coscevo) présenté pendant les cours théoriques.

Le rapport d'activité du Master 1 porte sur le sous-secteur dans lequel exerce le stagiaire (exemple : la prise en charge des personnes âgées dépendantes).

Le rapport d'activité du Master 2 porte sur l'entreprise dans laquelle exerce le stagiaire (exemple : Orpéa).

Ce rapport d'activité écrit et sa soutenance orale sont évalués par un jury mixte d'universitaires et de professionnels du secteur sanitaire et social.